

Le Petit Journal du Vigan

n° 10 - juin 2013



ÉDITO

“Des petits trous, des petits trous, toujours des petits trous...” Le Vigan pourrait faire sienne la chanson de Gainsbourg tant la ville investit son sous-sol, fore, creuse, assainit, évide, perce, arase, déblaie.

La Chine a construit son barrage des Trois Gorges, Dubai crée le projet Palm Island, New York rebâtit Ground Zero et Le Vigan rénove son centre ancien. A chacun ses grands travaux. Des trous et des gravats naissent rues et places refaites pour le confort de tous. Découvrez l'avancée des travaux dans ce numéro (p. 4 & 5). Alors que d'aucuns creusent, la vie en surface continue. Vie culturelle de printemps avec l'Echappée Belle et le Festival de l'image numérique, temps des expos au musée cévenol, concerts à venir et projets divers (p. 6 & 7).

La réforme des rythmes scolaire représente un véritable défi pour les communes, Le Vigan engage une réflexion pour 2014. (p. 8)

Dans la page jeunesse, retour sur la journée Bambous, le prix des Incorruptibles et l'aboutissement du projet Comenius Reggio (p. 9).

Et également dans ce numéro, tel un inventaire à la Prévert : une étrange maladie des palmiers, le projet de rénovation du cimetière, la venue de l'économiste Serge Latouche, les éco-dialogues de l'automne, une nouvelle représentativité à la Communauté des Communes, un logiciel de cartographie, une association qui se préoccupe de la fin de vie... Autant de sujets à découvrir au fil des pages.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Pascal Goetzinger
Directeur de la rédaction



Eric Doulcier

Des défis majeurs à relever

La ville fait peau neuve mais sa mue ne fait que commencer. Assainissement, accessibilité, les travaux ne vont pas s'arrêter en si bon chemin. Entretien avec un premier magistrat enthousiaste mais conscient de l'ampleur de la tâche.

Cette année encore, le budget de la commune est largement consacré aux travaux de rénovation de la ville ?

Chaque viganais aura pu constater concrètement le résultat du travail conduit ces dernières années. Nous vivons la phase active des travaux et ce en tentant de générer le moins de désagréments possibles pour nos commerçants et habitants. Nous avançons de manière conséquente sur le centre ancien et nous allons devoir poursuivre. On ne peut imaginer aucun développement économique, ni attirer de nouvelles populations si nos infrastructures ne sont pas à niveau. Ces chantiers étaient donc attendus et largement justifiés. Si nous avions eu le moindre doute, l'ouverture de certaines venelles accrédite l'urgence absolue tant en termes de santé publique que de sécurité. Des égouts se déversant dans les rues ! Ce n'est plus possible. Ce net assainissement se ressentira même dans l'atmosphère des rues. Nous avons accompli tout cela en maintenant le budget à l'équilibre. Dès le départ, les objectifs ont été rigoureusement précisés. Les travaux n'ont entraîné aucun endettement supplémentaire pour les finances de la ville et aucun effort fiscal de la part des viganais. Aujourd'hui le changement se perçoit et pas seulement sur le plan esthétique. Nous avons gagné en accessibilité. Des retours très positifs nous parviennent. Les gens nous disent : « enfin nous allons pouvoir circuler à pied de façon sécurisé. » Le confort acquis concerne tout autant les personnes âgées, que celles porteuses d'un handicap ou les familles et leurs poussettes. Une meilleure circulation facilite la vie des habitants et de l'ensemble des usagers.

Votre équipe apporte sa signature à la ville ?

En effet, le nouveau visage de la ville montre ce que peut être l'action d'un conseil municipal. Nous attendons avec impatience la deuxième phase des chantiers. Elle va s'attaquer au cœur de ville, en partant de la place du marché, mais aussi à l'avenue Emmanuel d'Alzon. Cette réussite nous importe d'autant plus que nous avons débuté notre mandature avec le début d'une crise qui nous marque encore. Il n'empêche que nous restons modestes face à l'immensité

de la tâche qui nous attend encore. La mise à niveau se poursuivra en fonction des financements que la ville pourra obtenir. Nous débordons de projets. Un défi majeur concerne la gestion des habitats insalubres. Il s'agit de problèmes complexes qui devront se traiter sur le long terme et que l'on doit aborder dans une approche globale. Ces investissements nous contraindront à faire preuve d'imagination et à nous dépasser car dans le même temps nous devons bien maintenir la qualité des services présents sur l'ensemble de la commune et accroître le rayonnement de notre cité. Nous nous impliquons déjà sur l'offre culturelle avec une véritable programmation chaque saison, vecteur de popularité. Et cette année, nous célébrons dignement les 50 ans de notre musée (cf article page 6).

Un autre challenge s'ouvre avec la modification des rythmes scolaires. Son impact budgétaire conséquent confirme l'absolue nécessité d'une réflexion concertée préalable réunissant les partenaires afin d'en saisir toutes les pertinences -cf article page 8-.

Une autre des réflexions en cours concerne l'évolution de la représentativité des communes au sein de la communauté des communes ?

En effet la loi a changé. On arrive au terme de la réforme territoriale et la représentativité au sein des communautés de communes doit se faire de façon plus démocratique. À défaut d'une élection au suffrage direct, le législateur propose une évolution conséquente vers une plus juste représentativité des populations au sein de ces collectivités selon le principe républicain : « un citoyen = une voix ». Cette représentativité doit toutefois respecter trois principes :

- La répartition des sièges tient compte de la population de chaque commune.
- Aucune commune ne dispose de plus de la moitié des sièges.
- Chaque commune dispose d'au moins 1 siège, ce qui est normal car chaque commune doit être représentée.

En vertu de ces principes, la Préfecture nous a fait une proposition qui doit être validée par le conseil communautaire. La loi laisse la possibilité de modifier à la marge la proposition préfectorale. Le Préfet imagine donc un conseil communautaire comptant 42 sièges dont 16 pour le Vigan, 4 pour Avèze et 3 pour Molières-Cavaillac, toutes les autres communes disposant d'un siège. La communauté de communes a présenté un autre projet avec 48 délégués, soit 6 de plus, mais avec 12 délégués pour le Vigan, soit 4 de moins. Cette proposition ne respecte pas la loi. En effet, 201 électeurs auraient plus de poids que 500 ou, pour employer une autre image 40% de la population représenteraient 60% des délégués. En effet, notre communauté de Communes peut être considérée comme une commune puisqu'elle vote et lève l'impôt pour les domaines qui relèvent de sa compétence et dont sont dessaisies les communes. Il n'est pas juste de considérer qu'en fonction de son lieu de résidence sur le territoire communautaire, un électeur a plus ou moins de pouvoir qu'un autre. L'avenir de notre territoire doit se construire sur l'égalité de l'ensemble des citoyens de notre communauté. En mai, lors du vote en conseil communautaire, Le Vigan et Avèze ont voté contre, Saint Bresson et Bréau se sont abstenus. A présent, chaque commune doit faire voter la délibération en conseil municipal. Pour qu'elle soit adoptée il faut qu'elle obtienne une majorité qualifiée. Or si Avèze, Bréau, St Bresson et le Vigan maintiennent leur position, la majorité qualifiée ne sera pas atteinte et le Préfet appliquera alors sa proposition initiale qui nous semble tout simplement plus équitable et donc plus démocratique.

Ne perdons pas de vue que nous ne sommes qu'un seul et même territoire et que nous devons réfléchir en tant que tel. Aucune commune ne peut faire cavalier seul. Nos sorts sont irrémédiablement liés. Si le bourg centre se porte bien tous les villages alentours en bénéficient.

Au sein de notre commune, nous tentons de n'oublier personne dans le cadre des moyens et des contraintes budgétaires qui sont les nôtres. Notre vision pour le territoire est la même !

Une visibilité nationale

Les Eco Dialogues donnent un rayonnement à la ville et font des émules dans d'autres communes.

La dernière édition des Eco Dialogue n'a pas failli à la tradition. Les trois grandes conférences sur le changement climatique ont été suivies par 431 personnes. Les participants aux différents ateliers/débats et à la projection du film s'ajoutent à ceux qui ont participé aux conférences.

Claude Lorian, glaciologue, **Gilles Bœuf**, biologiste spécialiste de la biodiversité des océans ainsi que les experts locaux présidaient ces soirées.

La formule fait des émules. Les organisateurs ont été contactés par un collectif d'habitants de Bédarieux leur demandant leur accord pour la création d'une organisation du même type (et portant le même nom) dans leur ville, avec la possibilité d'échanges, de collaboration. Une démarche similaire existe également dans le Haut-Rhin. Elle est conduite par un ancien conférencier d'une édition des Eco Dialogues traitant de l'eau (en mai 2012), Dany Dietman, Maire de Manspach. Une charte commune va être élaborée afin de s'assurer que le label Eco-Dialogues ne soit pas utilisé à mauvais escient.



La santé en question

Mais déjà la prochaine édition se profile à l'horizon. Le 8 novembre, Serge Latouche, économiste renommé, grand penseur de la décroissance jouera le « Grand témoin ». Les organisateurs se réjouissent d'avoir réussi à le convaincre de faire le déplacement. Puis du 14 au 17 novembre, la 13ème édition traitera « La santé dans tous ses états » « Le choix de ce sujet résulte d'une réflexion et d'un vote collectifs, un an à l'avance. Le travail de préparation est long et se fait en collaboration avec les établissements scolaires qui doivent connaître très en amont nos sujets pour les intégrer à leurs projets pédagogiques. Cette nouvelle thématique se situe au cœur des préoccupations qui articulent la manifestation "l'homme dans son environnement" », précise Yves Gouraud, l'un des organisateurs de l'événement.

Demander le programme

Serge Latouche s'exprimera sur «La décroissance : une solution à la crise. » Economiste, professeur émérite à la faculté de droit, économie et gestion Jean Monnet (Sceaux) de l'Université Paris-Sud 11, il est l'un des « contributeurs historiques » de la Revue du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales). Il est un des penseurs de l'idée de décroissance et tente de conceptualiser l'après-développement dans « un combat généralisé et organisé contre un mode de vie, devenu insoutenable, à l'échelle mondiale ».

Les Eco Dialogues 13ème édition abordent toutes les questions que vous vous êtes toujours posées sur la thématique de la santé du 14 au 17 novembre avec les conférences de :

- **André Grimaldi** : «La santé écartelée entre santé publique et business » Professeur émérite à la Pitié Salpêtrière, ancien chef de service de diabétologie et cofondateur du Mouvement de défense de l'hôpital public. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages « Réinventer l'hôpital public », « L'hôpital malade de la rentabilité », « Le manifeste pour une santé égalitaire et solidaire », « La santé écartelée entre santé publique et business ».

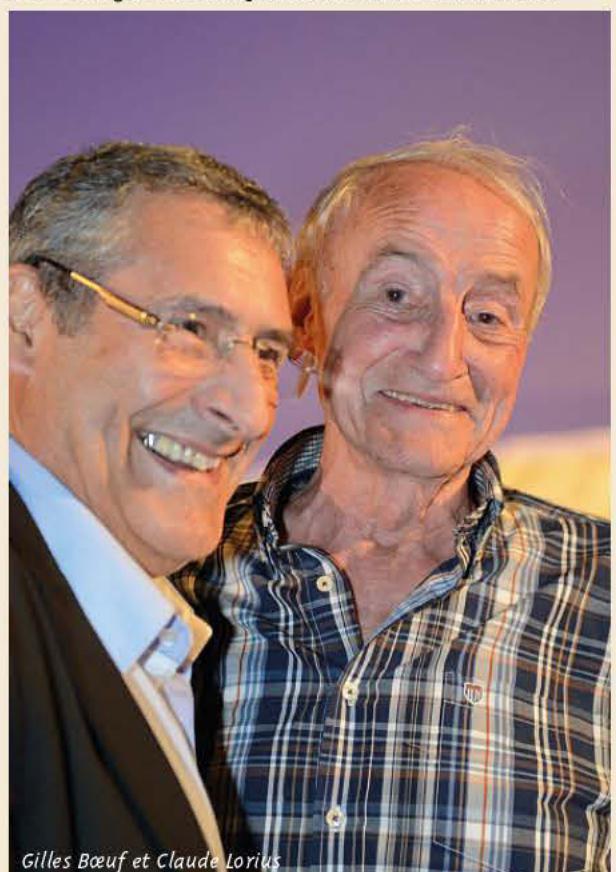
À l'ère de l'hôpital-entreprise et de la médecine industrielle, il n'est pas inutile de tenter de répondre à des questions essentielles. Le système de santé peut-il, doit-il obéir seulement à des logiques mercantiles ? Comment expliquer la crise de son financement ? Quelles sont les responsabilités des pouvoirs publics, des patients-consommateurs, des médecins ? La fin du service public hospitalier est-elle annoncée ? L'égalité des soins ne serait-elle qu'un vœu pieux ? Le compromis historique de 1945 qui avait institué le code de la Sécurité sociale doit-il être révisé ? Quelle alternative est possible et à quelles conditions ?

- **Dominique Dupagne** : «Plaidoyer pour une véritable démocratie sanitaire, équitable et transparente. » Médecin généraliste, enseignant à l'Université Pierre et Marie Curie, il a créé en 2000 le site médical communautaire Atoute.org. Les rapports entre le public et la médecine ont été profondément modifiés depuis 10 ans, en grande partie grâce à internet. Le patient s'est autonomisé dans sa quête d'informations sanitaires. La loi Kouchner a institué en 2002 les droits des malades et la démocratie sanitaire et l'avenir lui a donné raison.

Les phénomènes les plus marquants de cette évolution sont la libération de l'accès au savoir médical, la connaissance collective partagée sur les forums et blogs de patients, et la remise en cause des experts englués dans leurs conflits d'intérêts.

- **André Cicolella** : «Tous contaminés mais tous citoyens ! » Chercheur en santé environnementale et spécialiste de l'évaluation des risques sanitaires, il est président du Réseau Environnement Santé. Les maladies dominantes (cancers, maladies cardiovasculaires et respiratoires, diabète...) résultent en grande partie de l'activité humaine : mode de vie sédentaire, alimentation basée sur la chimie, environnement physique, chimique, psychique et médical...

Comment organiser une expertise à partir du mouvement citoyen ? Comment placer une fois pour toutes la question de l'environnement au cœur des politiques de santé publique ?



Attention ! Papillon palmivore

Nos palmiers : palmier de chine (*Trachycarpus Fortunei*) et palmier nain (*Chamaerops Humilis*) sont en danger. Un papillon originaire d'Amérique du Sud a été introduit accidentellement en Europe dans les années 90. Observé pour la première fois en 2001, il a depuis envahi tout le Languedoc Roussillon. Son nom : *Paysandisia Archon* ; sa taille : envergure de 9 à 11cm.

Ce papillon pond dans le cœur du palmier. Puis ses larves,



pour se nourrir, vont dévorer l'intérieur de celui-ci. La plupart du temps, si rien n'est fait, on assiste à la mort du palmier. Actuellement on observe des palmiers morts dans de nombreuses communes proches du Vigan (Ganges, Sumène, Saint Laurent le Minier, etc..) et il semble que notre petite région commence à être attaquée.

Que faire ?

- 1: Observer les palmiers : feuilles découpées ou trouées, présence de sciure sur le tronc, bruit des larves dans le tronc. En définitive, la silhouette d'un palmier infecté n'est plus la même : il semble échevelé, comme secoué par un très gros coup de vent.
- 2: Observer s'il y a des papillons : vol entre 15 Juin et Septembre, si c'est le cas, essayez de les capturer pour les détruire.
- 3: Envisager un traitement biologique (préventif ou curatif), à base de Nématodes qui parasitent les larves et que l'on peut soit appliquer soi-même si le palmier n'est pas trop grand, soit faire appliquer par un professionnel. Le problème actuellement,



c'est que ces traitements doivent être répétés tant qu'il y aura des papillons dans notre région.

Vous pourrez chercher des informations complémentaires sur le site de la mairie du Vigan. Ces palmiers existent depuis plus d'un siècle dans notre région, et il serait dommage en ne faisant rien de les voir tous disparaître.

Rencontre avec Mme Anne-Laure Garrigues, maire adjointe à l'urbanisme et aux finances

Si Le Vigan vous surprend, vous n'avez encore rien vu ! Le centre ancien sort de sa coquille à l'automne. Gros plan.

Le total réaménagement de la circulation aux abords du groupe scolaire trouve sa genèse dans la volonté du Conseil général du Gard de céder l'Avenue Jeanne d'Arc à la commune du Vigan. La mise en conformité de cette route départementale est le début d'une réflexion sur la circulation aux abords des écoles et par ricochet sur toute la ville. « De gros soucis de desserte de la médiathèque et de stationnement près des écoles se posaient. Afin d'organiser des cheminements piétons suffisants et conserver le maximum de places de parking, le choix fut pris de passer l'avenue à sens unique ; c'était la seule solution pour conserver des stationnements et desservir le groupe scolaire et la médiathèque par des cheminements piétons sécurisés et répondant aux normes d'accessibilité. La liaison entre l'école et la salle Jeanne d'Arc qui sert de cantine à nos écoles fut tout particulièrement étudiée afin d'apporter le maximum de sécurité aux déplacements des enfants. Des jardinières permettent à présent un cheminement totalement protégé et des gardes corps opaques isolent les enfants de la zone routière de la déviation. », développe Anne-Laure Garrigues. « Avec ce projet nous avons essayé d'apporter des réponses aux problématiques de la desserte de l'école. Mais nous souhaitons également améliorer le cadre de vie avec notamment l'ouverture du parc du château d'Assas au public. Nous avons une chance extraordinaire d'avoir vu ce lieu bénéficier d'une restauration et de pouvoir aujourd'hui utiliser ce magnifique parc »

Se réapproprier le centre ville

La requalification du centre ancien vise à faire pénétrer les visiteurs dans le cœur de



ville notamment par le cheminement historique. Les rues et ruelles doivent conserver toute leur identité et être mises en valeur. « Actuellement seul un regard averti peut déceler les éléments du patrimoine.

Pour sauvegarder ce bâti, nous devons aider les propriétaires à améliorer ces immeubles trop souvent abandonnés ou inhabités. Mais la difficulté vient du fait que l'Etat finance de moins en moins les programmes de rénovation. Les aides actuelles ne concernent que l'aspect énergétique. Pour inciter de nouveaux propriétaires à investir dans la réhabilitation de ces quartiers il faudrait mettre en place des programmes de défiscalisation attractifs. Je souhaiterais que nous puissions exempter de leur impôt foncier les propriétaires qui se lancent dans la réhabilitation de leurs biens. J'en ai parlé à plusieurs reprises à des représentants de l'Etat. Nous avons besoin de mesures réellement attractives et incitatives. Aujourd'hui les subventions ne poussent pas les particuliers à investir. Or il faudrait développer des logements de qualité notamment pour les personnes âgées qui souhaitent revenir habiter en cœur de ville».

Trouver des financements

En attendant que de nouvelles mesures soient trouvées, la commune s'enquiert de toutes les aides existantes. Ainsi dans le cadre du programme pluriannuel d'aménagement du Massif central de la DATAR, la ville du Vigan a été retenue en raison de ses efforts de requalification du centre ancien et de sa réflexion sur un développement durable. Pour être inscrite dans la ligne de crédits 2014/2020, la commune doit commencer une analyse très fine et fournir un état des lieux précis, technique et exhaustif, îlot par îlot des bâtiments du cœur de ville. Pour y parvenir elle devra faire appel à un bureau d'étude spécialisé qui analysera la situation et préconisera les axes forts



Séparer les eaux

Dans le cadre de la rénovation du centre ancien, une mise aux normes des réseaux a été entreprise. Et de nombreuses « surprises » ont surgi comme des puisards en pied d'immeuble! Cette remise à niveau visait notamment à réaliser la séparation des eaux pluviales des eaux usées. Leur mélange entraîne en effet des engorgements au niveau de la station d'épuration. Pour une requalification complète des réseaux, il faudrait s'attaquer au domaine privé. « De par la loi, nous serions en mesure de faire appliquer des amendes aux propriétaires dont le réseau n'est pas en conformité et nous risquons d'y être contraint par les services de l'Etat. Il est essentiel que ces mises en séparatif soient entreprises. Aussi la commune du Vigan a décidé d'aider les propriétaires qui entreprennent ces travaux en mettant à leur disposition la nacelle de la ville. Une fois leur programme de travaux et leur entreprise de plomberie choisis, les propriétaires devront se rapprocher des services municipaux afin d'établir les modalités de ces interventions. Dans ce type d'opération, la réalisation des travaux n'est pas très onéreuse, en revanche cela devient vite irréalisable si l'on doit louer un échafaudage ou une nacelle pour atteindre toute la hauteur des façades d'un immeuble. », défend Anne-Laure Garrigues.

La rénovation du cimetière

Le cimetière du Vigan a été créé sur son emplacement actuel à la fin du 18ème siècle et n'a pas fait l'objet de modifications importantes depuis cette date.

Aujourd'hui, il n'offre plus suffisamment de places disponibles « pour faire face à la demande », alors que de nombreuses concessions sont en état d'abandon.

Face à ce constat, la municipalité a lancé en 2008, une procédure de reprise de ces concessions en état d'abandon sur le Carré 4. Cette procédure très encadrée dure trois ans afin de permettre aux familles de faire connaître leur décision de conserver ou non leur concession.

A l'issue de cette procédure, 70 concessions peuvent être reprises et les travaux démarrent en septembre.

L'espace libéré permettra d'offrir de nouveaux emplacements et de réaménager cette partie du cimetière avec la création d'une allée, d'un réseau pluvial et d'espaces verts.

Par ailleurs, une cartographie numérique du cimetière a été réalisée par les services, un plan de chaque allée sera réalisé et affiché à l'intérieur du cimetière afin de faciliter le repérage des tombes par les familles.



Av Jeanne d'Arc pendant



Av Jeanne d'Arc après



Inauguration Place Hélène Salvador

à envisager et constituera un dossier pour les présenter à la DATAR. « Nous tentons de monter un projet avec les partenaires sociaux en direction des personnes âgées. Nous souhaitons mener des opérations ponctuelles et favoriser ainsi la mixité sociale, mais là encore nous devons agir avec les propriétaires privés. D'où toute l'importance de réussir en amont la réhabilitation des rues. Rénové, le centre séduira à nouveau et se dynamisera plus aisément. Il faut donner envie aux investisseurs. Le Conseil à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement du Gard (CAUE) nous épaulle actuellement afin d'établir les orientations de ce futur programme ». Une autre source de financement devrait être apportée par la Région. Lors du rendu récent de l'actualisation du Schéma régional d'aménagement du territoire, le Président Christian Bourquin soulignait l'importance de soutenir les bourgs centres dans les zones rurales et citait notamment la commune du Vigan. Ces deux instances pourraient participer aux financements nécessaires aux prochaines tranches de travaux indispensables à une redynamisation complète du centre ancien.

Deuxième tranche de travaux

Pour l'heure, la première tranche s'achève et offre déjà un bel aperçu du potentiel d'un Vigan rénové. La phase 2 se prépare. Le centre ancien se restaurera sur 2013/2014, à commencer par les places, qu'il sera plus facile de réinvestir. Equipée d'une fontaine, plantée d'arbres afin de récréer totalement l'ambiance village, la place du Terral deviendra entièrement piétonne.

La zone piétonne sera étendue et pourvue de bancs et de terrasses ombragées. Les places de stationnement seront conservées mais réaménagées. « Nous cherchons à

créer une ambiance propice au développement de restaurants. De la même manière, nous allons travailler sur les halles qui pourraient être ouvertes, les grilles ainsi que les rideaux latéraux supprimés, tout en restant réservées aux stands du marché le samedi matin. L'Office de Tourisme serait rendu accessible de plain-pied par les halles avec une vitrine dédiée aux produits de terroir, gastronomie et artisanat. Les rues attenantes à la place du marché dont la rue du Four, de la Forge, la fin de la rue de l'Église accompliront leur mue à cette occasion. Même en bénéficiant de subventions, le financement de tous ces aménagements va nécessiter plusieurs tranches, la commune ne pouvant pas tout assumer d'un coup ! », conclue l'élu.

Renseignements : Fondation du patrimoine pour sauvegarder votre patrimoine bâti. www.fondation-patrimoine.org

Le détail des travaux

matériels	73 400,00€
travaux bâtiments	13 800,00€
voirie et chemins	54 600,00€
avenue Jeanne d'arc	740 000,00€
avenue E Alzon	150 000,00€
assainissement	451 000,00€
opération centre ancien	1 400 000,00€
fisac	5 000,00€
TOTAL	2 887 800,00€

Un budget en équilibre

Le Budget 2013 de la Ville du Vigan donne la priorité à l'investissement avec 2,9 millions de travaux prévus. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent 4 352 904 € quand celles d'investissement atteignent les 3 555 054,76 €. Au total depuis 2008, les travaux ont coûté 3 058 838,93 €, soit une moyenne annuelle de 611 767€. Si l'on ajoute les travaux prévus en 2013, c'est presque 6 millions de travaux qui auront été réalisés.

Ils auront été financés par l'emprunt pour 1 million d'euros, par les subventions pour un montant de 1,5 million d'euros, par des cessions d'actifs pour un montant de 1 million d'euros et 2,5 millions d'autofinancement. Pendant cette période la dette de la ville est passée de 3 078 082,83€ à 1 526 680,17€ au 1er janvier 2013.

En section de fonctionnement, ce budget se caractérise par la stabilité des taux d'imposition pour la 6ème année consécutive et la volonté de réduire les dépenses de fonctionnement afin de maintenir un niveau élevé d'autofinancement des travaux.

Budgets annexes

Le budget annexe de l'eau à l'identique du budget principal consacre l'essentiel à l'investissement sur les réseaux anciens du centre ville avec 600 000 euros de travaux.

Le tarif de l'eau ne sera pas modifié, il reste dans la fourchette basse des tarifs du département 0,80€ HT soit 1,11€ HT avec l'abonnement (En 2009, le prix moyen de l'eau en France est de 1,55 € hors taxes pour l'eau potable).

Enfin, pour le budget annexe du village de vacances de « la Pommeraie », la municipalité poursuivra sa politique de rénovation par tranche des gîtes du village de vacances. En 2014 l'ensemble des gîtes auront été rénovés afin d'offrir aux touristes une prestation de qualité. L'objectif des années à venir étant d'étendre la saison touristique sur le printemps et l'automne.

Un festival des arts vivants qui a trouvé son public

On pourrait faire un bilan chiffré. Dire que le week-end de jazz a accueilli plus de mille personnes et énumérer les vingt spectacles qui ont été présentés sous le chapiteau et la yourte. On pourrait annoncer que plus de 4000 spectateurs ont fréquenté l'Echappée Belle et que le Village Vacances enregistre un pic de nuitées durant cette période.

Mais tout ne se résume pas à quelques chiffres froids et dénués

de nuances. L'Echappée Belle, c'est avant tout une aventure humaine partagée entre le public, les artistes, les organisateurs, les bénévoles. Un mois de spectacles variés aux esthétiques très différentes, du jazz à l'électro en passant par le clown, le théâtre, la chanson française, le rock, la danse hip-hop. Des émotions, des instants qu'on aimerait figer tant ils sont bénéfiques. Un son de trompette aérien, la tendresse d'un person-

nage, le rire d'un clown, un souffle d'accordéon, une voix qui touche. Des amis qui se retrouvent avant ou après spectacle pour boire un verre à l'abri de la yourte-guinguette. L'Echappée Belle, c'est la marque d'une dynamique, le spectacle vivant qui vient à la rencontre de ses publics, la tête dans le rêve, du plaisir à partager, des applaudissements, des rires d'enfants. C'est...un vrai printemps sous chapiteau.



PORTRAITS DE FRANÇAIS

La photo s'invite au Musée Cévenol

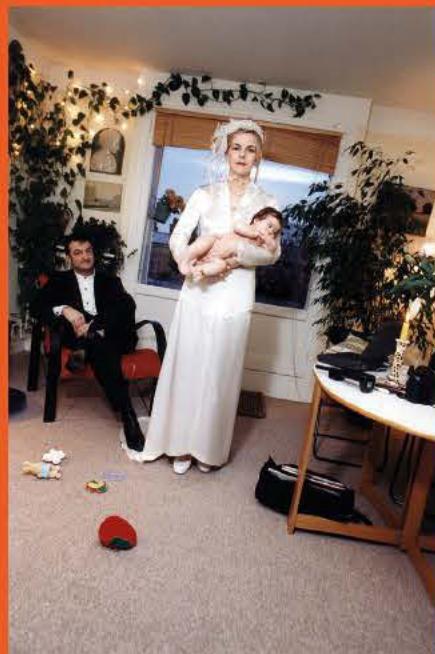
La Mairie du Vigan et l'association Passeur d'Images organisent une nouvelle exposition photo « Portraits de Français » à partir du 29 juin, dans la salle des Beaux Arts du Musée Cévenol.

Regard de Luc Choquer sur les Français. Des clichés d'hommes et de femmes dans leur univers qui, réunis, forment un véritable portrait kaléidoscopique de la société française.

Luc Choquer est photographe depuis 1980 pour de nombreux magazines nationaux et internationaux. Récompensé par le prix Kodak de la critique en 1985, le prix de la Villa Medicis hors les murs en 1990, le prix Niepce en 1992, il expose en France et à l'étranger. Il a également réalisé plusieurs ouvrages : 'Portraits de Français', 'Les Parisiens', 'Ruskaïa', 'Les Vieux'.

Exposition photo du 29 juin au 29 septembre

Musée Cévenol - Salle des Beaux Arts



LES TEMPS DU NUMÉRIQUE #2

La magie de la création numérique



Au mois de mars, a eu lieu la seconde édition des « Temps du Numérique »

Mêlant conférences et projections, ces deux journées furent bien remplies. Des directeurs d'écoles spécialisées

LITTÉRATURE JEUNESSE

C'est bien parti pour « Les éclats de Lire » !

Née en 2012 d'une volonté de créer un événement autour de la littérature jeunesse au Vigan, l'association Kamishibai organise en 2013-2014 Les éclats de lire : une belle fête du livre et de la lecture en perspective, un temps-fort pour découvrir la littérature jeunesse, un désir d'explorer les ponts entre ce genre foisonnant et les autres formes d'expression artistique.

Les éclats de lire débuteront cet automne, les 4 et 5 octobre, avec une conférence de la critique littéraire Sophie Van der Linden, une exposition d'illustrations originales et des lectures. Il s'agit d'amorcer un travail de fond avec les enfants et les adolescents impliquant parents, enseignants et bibliothécaires, et ensemble, de préparer Les éclats de lire du printemps. Au programme les 15, 16 et 17 mai 2014, des rencontres-échanges avec les auteurs invités, des animations, un spectacle, des projections, une exposition. Bref...la littérature jeunesse dans tous ses états !

Contact : Association Kamishibai - Annie Agopian, Ilya Green, Agathe Keller kamishibai@mailoo.org



dans la 3D et les effets spéciaux, des réalisateurs, des directeurs de studios et divers professionnels de l'image numérique, de la réalité augmentée, de l'animation, de la 3D avaient répondu présents à l'invitation.

Notre région est riche de structures dédiées au cinéma d'animation, à l'image numérique (La Fabrique, Société de Productions implantée à Saint-Laurent-le-Minier est par exemple notre proche voisin) et cette manifestation trouve depuis deux ans une résonance particulière au sein de notre territoire.

Les lycéens, encore en recherche de leur voie professionnelle, ont ainsi pu découvrir différentes facettes des métiers dédiés à l'image et au numérique. Quant au public, venu nombreux sur les projections, il a pu découvrir les travaux de fin d'études d'étudiants des écoles de réalisation, assister à différentes conférences et échanger avec les professionnels présents. Le festival s'est clos par la projection d'un long métrage « Couleur de peau : miel », mélange de prise de vue réelle et de cinéma d'animation, avec l'éclairage de Michel Cortey, producteur exécutif du film.

BASSEKOU KOUYATE

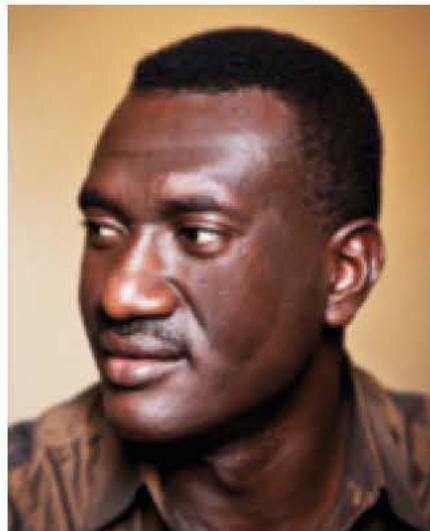
Le cœur du Mali qui bat

Un concert organisé en partenariat avec le Festival Radio-France Languedoc Roussillon

Maître incontestable du Ngoni (luth traditionnel malien), Bassekou Kouyate a fait des centaines de concerts à travers le monde... On peut entendre le cœur de la musique malienne qui bat dans cette musique.

Adulé par les plus grands noms du blues et du jazz, il mêle avec une grâce et une virtuosité extraordinaires les sons nés au bord du fleuve Niger et ceux créés sur les rives du Mississippi.

Concert le 23 juillet à 21h00 - Cour d'honneur du château d'Assas - Entrée 10€ et 8€ - Gratuit-16 ans



LES AMÉRINDIENS AU CHÂTEAU D'ASSAS

Art profane & art sacré des femmes Kuna de Colombie & du Panama

Fuyant les persécutions religieuses européennes, juifs, vaudois et huguenots trouvèrent en Amérique centrale un accueil chaleureux au sein de populations amérindiennes en lutte contre la très cruelle colonisation espagnole. Ne cherchant pas à prendre le pouvoir, ces fuyards se fondirent au sein des populations autochtones dès le XVIe siècle. Il en est résulté une fusion des techniques matérielles et artistiques d'où sont sortis le Banania, une agriculture nouvelle et cet art incomparable de la sculpture sur tissus qu'est l'art du mola. Inspiré par la technique huguenote de l'appliqué inversé et riche de motifs amérindiens, le mola est une véritable écriture non syllabique qui dit et raconte en laissant au lecteur une large capacité de libre interprétation. Autrefois cantonné parmi l'art ethno-graphique et l'art décoratif, l'art du mola est aujourd'hui présent comme une discipline propre dans tous les grands musées du monde. Ce sont cent vingt de ces molas produits entre 1922 et 2010 qui seront présentés au château d'Assas - complétés par une petite série de comparaison d'œuvres d'Art tribal lui aussi féminin.

Les expositions du Vigan ne présentent pas des fantômes issus d'un peuple défunt mais un art debout, inventif, jubilatoire, neuf et vivant qu'il faut appeler de son vrai nom « art contemporain » parce que les femmes qui font ses œuvres vivent aujourd'hui même pour inciser dans leurs molas des expressions aventureuses pleines d'audace. C'est que le tonus de la création amérindienne n'est pas près de son déclin. Il est au plein de sa force, bien que tout près de sa source et, si toutes les œuvres présentées sont anonymes, c'est que l'Art du mola n'a pas d'âge et se moque des modes. Il a traversé cinq siècles d'histoire avec toute la vigueur d'un bouillonnement humain farouchement attaché à sa liberté. Anonyme, cet art n'a pas la vanité de celui qui a besoin de signer « son » œuvre car un mola n'est pas la propriété de son auteur, mais une expression du libre pouvoir créateur humain offerte à tous.

Alain BECKER.

L'art des Kuna - Exposition organisée par l'Association Art Trop d'Aise et le Château d'Assas
Du 1er octobre au 27 novembre



TROMPE-L'OEIL

L'art du faux aux portes de l'Etat Civil

Ne vous y trompez pas, ce monsieur cravaté près de la banque d'accueil et cette jeune femme légèrement vêtue ne vous donneront aucun renseignement.

Non pas qu'il s'agisse d'une grève surprise des agents administratifs mais tout simplement d'une installation de trompe l'oeil dans le hall de la mairie.

Ces personnages sont l'œuvre de Roland Lamon, peintre, scénographe et décorateur installé à Pont d'Hérault.

Ces quelques silhouettes qui ont pris leurs quartiers à la Mairie du Vigan sont peut être des personnages échappés de l'installation Roland Lamon qui se tient jusqu'au 15 septembre au Jardin des Sambucs.

Prenez le temps d'aller dans ce lieu paisible et magique découvrir les personnages de Roland Lamon au détour d'un buisson, d'un banc-sieste ou d'un bassin. www.jardindessambucs.com



Ô MERLE !

Ô plaisir de chanter !

Pour sa 2ème édition, le festival Ô Merle ! s'est installé dans le parc du château d'Assas le week-end du 15 juin. Les jardins, par ces soirées d'été, étaient illuminés de toutes les couleurs. Une guinguette et son plancher de bal ont accueilli les amateurs de valses, de baléti... Durant la journée, des accordéonistes et autres joueurs de banjo ont entonné des mélodies pour faire chanter le public. À la nuit tombée, sur une scène arguant un décor naturel, propice, on a découvert From & Ziel, habitués des grands festivals de la chanson (Barjac, Alors Chante, Printival). En ont ému plus d'un. De découvertes en partage, Ô Merle ! a su rassembler avec plus d'une dizaine de spectacles gratuits un public curieux de découvrir des artistes et désireux de chanter. Pari réussi pour le Merle 2013.



MUSÉE CÉVENOL : LE REFUGE

50 ans et en pleine forme

Pour fêter les 50 ans de la création du musée cévenol, il fallait sortir des sentier battus et imaginer une thématique qui soit l'émanation des Cévennes. C'est ainsi que l'Atelier Grizou a proposé au musée une exposition sur le thème du refuge. « La notion de Refuge nous paraît très imbriquée dans l'histoire de l'humanité, particulièrement de la région des Cévennes et en même temps brûlant d'actualité dans le monde hostile et incertain d'aujourd'hui » déclarent-ils en introduction à leur projet. Et il est vrai que cette exposition nous touche par sa pertinence et son universalité. Maquettes et mises en scène jalonnent le parcours de l'exposition. Mêlant naïveté et gravité, elles interpellent le visiteur en posant beaucoup de questions essentielles.

Musée Cévenol - Jusqu'au 31 octobre 2013

« Inventer notre réussite éducative »

La réforme des rythmes scolaires ne sera pas appliquée à la rentrée 2013-2014 dans les écoles du Vigan. En effet, il s'agit certainement d'une réforme fondamentale pour les enfants, mais présentée et proposée à la collectivité dans la précipitation. « Nous ne pouvions imaginer mettre en place une nouvelle organisation dans l'urgence sans avoir réfléchi au projet dans sa globalité. », déclare Sylvie Arnal adjointe au maire, en charge des écoles. Au-delà du coût financier conséquent, de nombreuses questions se posent sur l'organisation générale du temps périscolaire qui va être à la charge de la ville (horaires, intervenants, objectifs...)

Une première concertation avec les enseignants du groupe scolaire Jean Carrière a permis de « dessiner » les priorités que l'on souhaite mettre en place en tenant compte des besoins des enfants.

« Nous devons d'ores et déjà nous poser des questions, avoir une réflexion, porter un regard objectif sur les différents dispositifs que nous devons construire en prenant en compte les difficultés que connaissent grand nombre d'enfants. Quelques pistes de réflexions sont à l'étude notamment pour ces élèves. Tous n'ont pas les mêmes chances, les aider est un enjeu que nous devons prendre en considération. Dès la rentrée, un comité de pilotage composé d'enseignants, de parents, d'enfants, de personnels communaux, d'élus, partenaires éducatifs, associatifs..... se mettra en place afin de proposer des dispositifs cohérents pour la rentrée 2014/2015 sur le thème: "Quelle sera l'école du Vigan en 2014 ?" », conclut-elle.

Un gros travail attend tous ces acteurs, à nous d'être pertinents et de placer en priorité au centre de nos préoccupations l'intérêt de nos enfants.



Cérémonie de la citoyenneté

Comme chaque année, une cérémonie a eu lieu pour la remise des cartes électorales aux jeunes majeurs de la commune.

L'inscription sur les listes électorales se fait à présent de façon automatique pour les jeunes résidant sur la commune entre 16 et 18 ans. Or comme il ne s'agit pas d'un acte anodin, le maire du Vigan souhaite rendre un peu de solennité à l'événement.

Aussi le 6 avril, le premier magistrat de la commune recevait-il ces jeunes électeurs.

Seule une dizaine avait fait le déplacement. Ils ont été accueillis par le maire et une partie du conseil municipal. Eric Doulcier en a profité pour leur rappeler l'importance de ce droit et ce devoir, obtenu de haute lutte et très récemment pour les femmes.

LES NOUVEAUX AMBASSADEURS DU TERRITOIRE CAUSSES & CÉVENNES

Le Musée Cévenol et le Chemin de St Guilhem promus ambassadeurs

Les Causses & Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen, disposent maintenant d'une cinquantaine d'ambassadeurs dans le Gard.

Ils se sont réunis dans les locaux de l'hôtel Mouret du Conseil Général pour recevoir symboliquement leur diplôme des mains des responsables de l'AVECC* et tous semblent convaincus de la valeur de ce symbole accordé par l'UNESCO au territoire, désormais rattaché au patrimoine mondial de l'humanité.

Le musée cévenol et le chemin de saint Guilhem étaient représentés ainsi que de nombreux acteurs touristiques ou culturels locaux. Citons en vrac : Le Vigan - Blandas - Notre-Dame de la Rouvière - Arrigas - Alzon - Aulas - Camprieu - l'Espérou etc.

Incontestablement, une dynamique se met en place entre tous ceux, caussenards et cévenols, natifs ou fraîchement installés, pour écrire sur une même partition leur volonté de réussir un challenge convivial : faire connaître ces lieux et ces paysages intelligemment, sans les dégrader ou les mettre à l'encan. Les idées et les énergies ne manquaient pas à cette assemblée et présagent déjà une suite favorable.



*Association de Valorisation Espace Causses et Cévennes.

La bambou attitude

Bambous et bout de ficelles : le parc des Châtaigniers revisité par les artistes de la cité scolaire André Chamson.

Sur le principe du Land Art mais avec une vision architecturale, « Parcours bambous » présentait le 25 mai sa deuxième édition. Et quelle édition ! Les valeureux artistes et leur professeur Frédéric Dupas ont du affronter le vent, le froid et la pluie afin de construire leur œuvre éphémère dans les temps pour que jury et visiteurs puissent ensuite découvrir les installations dans un parc des Châtaigniers revisité version Bambous attitude.

« Entrainer les élèves dans une démarche architecturale : comment occuper l'espace, comment l'envisager différemment de ce qui est offert à ma vue habituellement. Il s'agit de leur faire entreprendre l'espace, précise Frédéric Dupas, professeur d'Arts plastiques de la Cité scolaire à l'origine du projet. Ces installations débutent par une réflexion plastique obligatoire en classe. Pour réaliser leur maquette, les élèves utilisent des pics à brochette. Puis ceux qui le souhaitent vont au bout de la démarche et réalisent leur projet en grandeur nature au cours de cette journée. De la 6ème à la terminale, tous les volontaires se munissent de bambous et de ficelles. Je me suis inspiré pour ce projet des installations in situ du plasticien, Tadashi Kawamata*. Les élèves sont ainsi sensibilisés à l'art et jouent avec des matériaux de base. » Revenir aux fondamentaux, être acteur de sa vie, des créneaux que le professeur défendait dès huit heures du matin dans un cadre idyllique, avec le soutien logistique de la Mairie du Vigan et les bambous de la Bambouseraie d'Anduze.

Et le résultat ne manque pas de style. Sur la vingtaine d'installations présentées, la créativité s'exprime. Hauteur, largeur, longueur, réalisation concrète, comme le théâtre de verdure où les jeunes artistes assuraient l'animation, ou recherches parfaitement abstraites, nos plasticiens en herbe ont exploré l'infinie palette de possibilités laissait par ce matériau naturel. Bien sûr, tous ont été récompensés : MP3, casque audio, places de cinéma, d'accrobranche ou de concert... Les commerçants du Pays Viganais ont fourni les prix. Et les jeunes ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage. Une scène ouverte laissait en soirée la place aux musiciens de la Cité scolaire. Une édition dans la joie et la bonne humeur que même la météo n'a pas réussi à perturber.

Tadashi Kawamata * : S'inspirant de l'histoire et de la topographie des lieux, l'artiste réalise in situ des installations métamorphosant la configuration et l'architecture des lieux. Les passerelles, passages, ponts surélevés ou tours qu'il construit à partir de planches de bois proposent de nouvelles connexions et une perception modifiée de l'architecture et de l'espace. Très tôt, Tadashi Kawamata apparaît dans les grandes manifestations internationales (biennale de Venise en 1982, documenta de Kassel en 1987, festival d'automne à Paris en 1997, etc.) et dans les grands musées (Centre Pompidou, 2010). Tadashi Kawamata est né en 1953 à Hokkaido (Japon). Il vit et travaille à Paris et à Tokyo.



Le petit théâtre de verdure primé par le jury



Le poisson de l'Orange Bleue

LES INCORRUPTIBLES

Le livre en fête

Les 13 et 14 mai, une manifestation haute en couleurs animait le parc du Château d'Assas. Un événement autour du livre totalement dédié aux enfants des écoles.

Une nouvelle édition des Incorruptibles réunissait toutes les écoles du district autour du livre. Une journée festive et champêtre où les enfants affrontaient leur première expérience de l'isoloir, présentaient leur travail de l'année et surtout découvraient le travail des autres. Dans un cadre idyllique, les ateliers, installés à l'ombre des grands arbres, proposaient contes, « kamishibais » ou

pièce de théâtre sur papier, jeu de l'oie, graphisme, fresques murales... Chaque école a fait assaut d'inventivité pour présenter des activités autour des thèmes évoqués dans les livres de la sélection. Utilisant le chant et la danse, les bibliothécaires ont donné des représentations très appréciées de « Poulets guerriers »...

« Chaque année, nous participons au prix littéraire des Incorruptibles, il permet aux enfants

d'approcher la littérature d'une manière différente. Ce travail se déroule sur l'année. 5 livres faisaient partie de la sélection ; On commence par étudier les textes puis on prépare des ateliers autour de leurs thématiques pour les présenter au cours de la manifestation. Le jour de la rencontre, nous découvrons les travaux des autres écoles. » Raconte Cathy Guyon, enseignante de la CLIS (classe d'intégration scolaire) du Vigan, accompagnée de ses 15 élèves de 8 à 12 ans. L'ouvrage sélectionné par les plus grands « Le voyage de Lola au Maroc » a été l'occasion de réaliser un atelier senteurs et saveurs, un atelier henné et autre de graphisme oriental. Les plus jeunes de cette classe proposaient aux autres enfants un jeu de l'oie et un sac à malices. Ces élèves encadraient aussi l'atelier « vote » avec des urnes, des cartes d'électeur et un véritable isoloir pour que tous les écoliers puissent aller voter pour l'album de leur choix.

« Ce travail consiste à amener les enfants à exprimer ce qu'ils ont pensé des livres et à justifier leur choix. » explique Isabelle Merelle, institutrice de la classe de moyenne et grande section de l'école du Vigan. « Nelly Espinet, responsable de la BCD de l'école, a accompagné les enfants dans leurs recherches sur les animaux. Une activité conduite tout au long de l'année. » Et Nathalie Gay, l'enseignante des grandes sections de préciser « Le vote de la classe pour un livre a été l'occasion d'expliquer le fonctionnement démocratique, l'intérêt d'une carte d'électeur... »



Le spectacle proposé par les bibliothécaires de la médiathèque

COOPÉRATION EUROPÉENNE

Des contes dans nos langues

Le projet Comenius Reggio est arrivé à son terme. Les histoires ont été publiées. Gros plan sur un projet plurilingue.

Le partenariat linguistique entre le Val d'Aoste et les classes bilingues français/occitan a atteint son objectif après deux ans d'échange. Toutes les classes ont créé un album édité en plusieurs versions bilingues, un jeu qui en découle, et une surprise représentant le personnage de l'histoire qui seront présentés dans un sac, « les sacs d'histoires » qui circulera dans chaque famille. Chaque histoire a été traduite dans les langues familiales présentes dans la classe. Ainsi des CD de traduction accompagnent les albums dans leurs versions arabe, japonaise, italienne, espagnole... et bien sûr occitane. Ces interprétations ont été réalisées grâce à l'intervention des parents qui en ont profité pour faire découvrir aux enfants des langues et des cultures différentes. Les enfants ont illustré et écrit eux-mêmes les histoires, grâce notamment aux conseils avisés d'un conseiller pédagogique en arts plastiques

mais aussi et surtout grâce au remarquable investissement des enseignants impliqués dans cette aventure. Les 18 et 19 avril, un séminaire de clôture accueillait au Vigan la délégation du Val d'Aoste et un comité scientifique. Celui-ci mettant en avant le développement de l'idée de plurilinguisme et d'interculturalité par des échanges de pratiques pédagogiques. « Ce projet a permis de promouvoir la dimension européenne dans les pratiques de l'enseignement bilingue avec des échanges culturels et linguistiques très enrichissants pour les élèves, leur famille et les enseignants. L'agence européenne chargée de l'évaluation du projet s'est félicitée de la qualité du travail accompli. La candidature de celui-ci pour l'obtention du Label européen des langues a été déposée auprès de l'Agence Europe Education Formation » concluait Sylvie Amal, l'élu en charge du projet.



Marché paysan : une nouvelle dynamique

« Nous avons la volonté de faire de la place aux jeunes, de leur passer le relais tout en restant présents pour les accompagner mais l'avenir c'est eux. Nous devons former la nouvelle génération aux responsabilités. Nous avons donc élu un jeune président et de jeunes producteurs font partie du groupe. », se réjouit Yvette de Peyer, productrice en agriculture biologique. Ce jeune président travaille avec son grand-père sur l'exploitation familiale, à Roquedur. Sébastien Atger est installé depuis 2009 et produit des fruits, des légumes et va développer sa production d'œufs. « J'ai été tenté par cette nouvelle expérience. L'éthique paysanne me tient à cœur. Nous prenons garde à la qualité et à la provenance des produits. Nos étals ne contiennent exclusivement que des denrées issues de nos productions. Nous en sommes les garants et n'hésitons pas à nous rendre sur les exploitations pour nous en assurer. Cette année, nous organiserons deux matinées avec nos animaux de la ferme et l'année prochaine nous allons réfléchir à d'autres animations, comme les repas paysans. » Précise ce jeune élu. Le marché paysan compte 18 producteurs. Votre panier peut se remplir de miel, fromages de chèvre ou de brebis, légumes, fruits, œufs, porc, agneau, canard et volailles, truites, jus de fruit et vins bio. Des dégustations de produits auront de nouveau lieu, sur les quais, les mardis du 9 juillet au 20 août, grâce à l'office de tourisme et à une équipe de bénévoles. »

Un nouvel arrivant propose cette saison ses agneaux et ses moutons d'herbe, vendus au détail ou par colis, le tout sous vide. En plus des traditionnelles pièces découpées dans l'agneau par une famille d'artisans-bouchers, vous pourrez déguster tout au long de la saison des saucisses et merguez de mouton ainsi que des steaks d'agneau.

Bastien Giacobbi conduit, avec ses parents, un élevage de plein air intégral dans la Vallée de Cernon. Il produit en agriculture raisonnée une partie des céréales qui nourrissent son troupeau. Il travaille également en sylvopastoralisme pour ouvrir des milieux qui se refermaient. Un travail long et fastidieux « mais nous travaillons pour les générations futures » Affirme-t-il.



Bilan du Fisac

ENTREPRISE	Total invest	FISAC (25%)	MAIRIE (12,5%)	CDC (12,5%)
DANY COIFFURE	652,6	163,15	81,57	81,57
BAZAR DU JOUET	2340	585	292,5	292,5
OPTIC 2000	15001,49	3000	1500	1500
L'ART DE LA TABLE	5212,31	1303,07	651,54	651,54
AUX OUVRAGES D'ANTAN	922	230,5	115,25	115,25
BLEU LAVANDE	5444	1361	680,5	680,5
ARBRE A VINS	1860	465	232,5	232,5
LE CHANDELIER	5250	1312,5	656,25	656,25
COIFFURE NATURE	909,7	227,43	113,71	113,71
ATGER PF	12649,99	3000	1500	1500
CAFE DE L'UNIVERS	15778	3000	1500	1500
CELIA INSTITUT	3220	805	402,5	402,5
QUENELIS	7587	1896,75	948,37	948,37
CAFE DE L'AVENIR	12000	3000	1500	1500
SICMA INFORMATIQUE	8775	2193,75	1096,87	1096,87
INFOLYS	11900	2975	1487,5	1487,5
ALICE MAROQUINERIE	12227,4	3000	1500	1500
PHOTOVIGAN	286,87	71,72	35,86	35,86
SARL ISIS	2320	580	290	290
CAFE LE RALLYE	4643	1160,75	580,38	580,38
BAR LE CONTI	13160	3000	1500	1500
STUDIO MAILHO	1507,41	376,85	188,43	188,43
Le BON COIN	12255	3000	1500	1500
PETUNIA FLEUR	6118,7	1529,7	763,4	763,4
Côté Sud Immobilier	1565	391,25	195,63	195,63
POISSONNERIE	187	46,75	23,37	23,37
Restaurant Le Jardin	7079	1769,75	884,87	884,87
Café Les Cévennes	7142	1785,5	892,75	892,75
Restaurant Le Pas Sage	4792	1198	599	599
Michel & Marie	512	128	64	64
L'ECLIPSE	2508,5	627,12	313,56	313,56
Total	185805,97	44183,54	22090,31	22090,31
31 dossiers subventionnés		45000	22500	22500

Vivre et mourir dans la dignité

Parce que la mort fait partie de la vie et qu'on ne peut pas vivre comme si elle n'existe pas, des personnes se posent la question de la fin de vie. Les membres de l'association pour le droit de mourir dans la dignité sont de ceux là. C'est pour faire entendre leur voix que ces membres se sont constitués en association en 1980. Colette Boudard est la déléguée du Gard de l'ADMD.

« Le premier à me parler de l'association fut mon père lors de sa création en 1980. Il s'en réjouissait car il se posait la question de sa fin de vie et refusait de finir grabataire. » En France, l'euthanasie n'est pas autorisée comme cela peut être le cas en Suisse (suicide assisté), en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas (euthanasie active). Les soins palliatifs n'ont été créés qu'en 1987 : « Ils sont insuffisamment répandus et je ne parle pas des enfants. Leur douleur n'est prise en compte que depuis 13 ans. A l'heure d'aujourd'hui, nous laissons encore des gens souffrir durant des semaines. En tant qu'infirmière libérale, je me suis très tôt penchée sur la gestion de la dou-

leur. Je mène ce combat depuis de nombreuses années. C'est le rôle d'un soignant, de la même manière qu'aider à mourir c'est aider à vivre. », défend-elle. « Aujourd'hui, les gens sont obligés de s'en remettre à leurs proches et de leur faire porter ce fardeau. Si la loi permettait de mettre fin à ses jours lorsque cela devient insoutenable, ils pourraient en toute tranquillité tester les traitements, tenter des alternatives en se disant « si cela va mal on respectera mes volontés » ! Au lieu de quoi ils sont obligés d'anticiper leur décision pour être sûr de pouvoir aller au bout de la démarche. »

En attendant de voir la loi française prendre en compte leur choix de fin de vie, les bénévoles s'organisent afin de faire connaître leur choix. Tels les donneurs d'organes, les membres de l'association portent toujours sur eux une carte signifiant leur choix. Chaque adhérent établit ses der-

nières volontés en remplissant l'imprimé des directives anticipées et désigne une personne de confiance pour l'accompagner. La loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie a prévu que le corps médical « consulte » les directives anticipées qu'aurait pu établir, moins de trois ans auparavant, un patient se trouvant dans l'incapacité de s'exprimer. Tout cela dépend des personnes du corps médical aux quelles on fait face. « Certaines personnes décident de partir à l'étranger. Mais le coût prohibitif n'est pas accessible à tous. Il va de soi que l'on ne répond pas aux personnes à la première demande, à la première difficulté. Nous attendons qu'elles réitèrent à plusieurs reprises et nous nous assurons qu'elles soient sûres de leur choix avant d'envisager toute démarche. »

L'ADMD en chiffres

Dans le Gard, l'association pour le droit à mourir dans la dignité regroupe 500 adhérents. « Nous comptons une dizaine de nouveaux membres tous les 6 mois. » Note Colette Boudard.

Aide au Mali

Le Ministère des Affaires Etrangères, la Région Rhône Alpes et Cités Unies France ont organisé mardi 19 mars à Lyon une journée ayant pour thème « Les collectivités territoriales pour la paix et le développement du Mali ». Yvette de Peyer, conseillère municipale, a représenté Eric Doulcier lors de cette importante réunion. En effet, la ville du Vigan a voté à l'unanimité lors du dernier conseiller municipal 2012, la participation de la ville à un projet de coopération décentralisée avec la ville de Pel-Maoudé au Mali initié et porté par Madame de Peyer. Un programme triennal d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'auto-suffisance alimentaire se met en place entre la commune rurale de Pel-Maoudé, les membres fondateurs d'une association vouée à l'accès à l'eau et à l'assainissement et la commune du Vigan pour un projet de création d'un nouveau pérимètre maraîcher mais aussi pour pourvoir aux besoins domestiques en eau douce en tenant compte de la ressource.

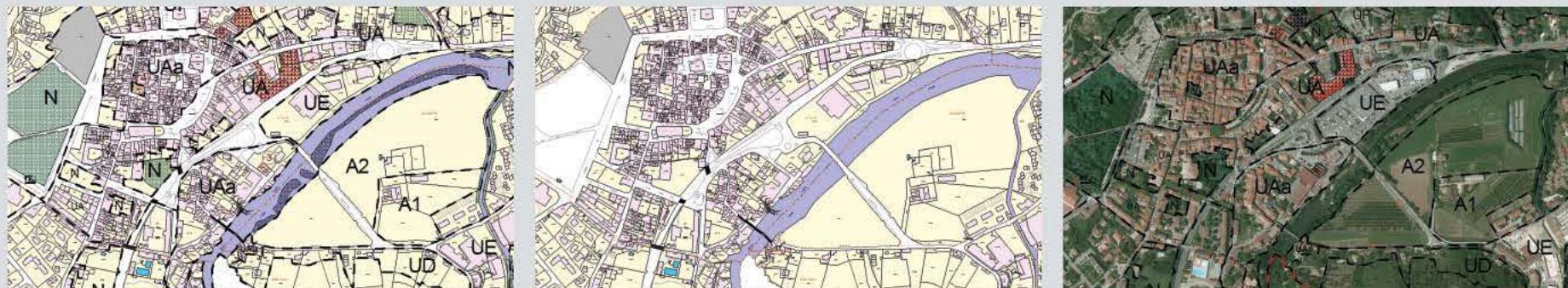
La commune du Vigan était invitée à cette journée dans ce cadre. La rencontre avait pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'aide au développement au Mali au moment où la France et l'Union Européenne reprennent l'aide publique au développement en direction de ce pays.

Le Ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, et le ministre délégué chargé du Développement, M. Pascal Canfin, ont participé à cette conférence en vue de préparer l'après crise.



Système d'Information Géographique

La commune du Vigan s'est dotée récemment d'un système d'information géographique, SIG, développé par la société ASIGEO, implantée à Nîmes. Il a été installé dans plusieurs services de la mairie. Cet outil de cartographie permet de gérer et de visualiser rapidement l'ensemble du patrimoine communal sous la forme de couches superposables ;



ETAT CIVIL du 1^{er} janvier 2013 au 10 juin 2013

Naissances : 16

- HAFDI Imran né le 13 janvier 2013 à GANGES (34) de HAFDI Mohammed et de VACQUIER Laurianne
- MESOUDI Ranya née le 23 janvier 2013 à GANGES (34) de MESOUDI Hamid et MESAOUIDI Fatiha
- GRANIER Lina née le 23 janvier 2013 à GANGES (34) de GRANIER Fabien et de HUGON Cynthia
- DELATTRE DE COLOMBI Treyssia née le 02 février 2013 à GANGES (34) de DELATTRE Rudy et de DE COLOMBI Miléna
- PAITREAUT Logan né le 02 février 2013 à MONTPELLIER (34) de PAITREAUT Antoine et de MAUCOURT Océane
- FLACELIERE Maëlie née le 1^{er} mars 2013 à MONTPELLIER (34) de FLACELIERE Maxime et de MARTINEZ Géraldine
- SUY Noémie née le 20 mars 2013 à GANGES (34) de SUY Phan et de TAING Seakleang
- MAATOUG Lina née le 31 mars 2013 à GANGES (34) de MAATOUG Rafik et de GHALLASSI Layma
- MOUREAU Faustine née le 07 avril 2013 à GANGES (34) de MOUREAU Fabien et de MOURGUES Céline
- ZANZAN Mohamed né le 28 avril 2013 à GANGES (34) de ZANZAN Abdelkader et de BOUZAHZAH Nawal
- ABDERRAD Maïssa née le 28 avril 2013 à MONTPELLIER (34) de ABERRAD Aziz et de DE COLOMBI Marie
- ORDONO Thiany née le 30 avril 2013 à GANGES (34) de ORDONO Romain et de JACQUIER Adélaïde
- BRUNO PASSET Robin né le 06 mai 2013 à GANGES (34) de BRUNO Christophe et de PASSET Nathalie
- MOUNJI Adam né le 08 mai 2013 à MONTPELLIER (34) de MOUNJI Atae-Allah et de RAFRIFRI Hanan
- MOUNJI Danya née le 08 mai 2013 à MONTPELLIER (34) de MOUNJI Atae-Allah et de RAFRIFRI Hanan
- PERIER Enzo né le 25 mai 2013 à MONTPELLIER (34) de PERRIER Jean-Pierre et de JACQUIER Vaness

Mariages : 2

- ALIGNON Paul et LOUIS Dominique mariés le 23 mars 2013
- BERGER Christian et MARTIN Claudine mariés le 15/06/2013

Décès : 34

- Mme BARRAL Marcelle décédée le 02 juillet 2012 à COURNONTERRAL (34)
- M. MÜLLER Jean décédé le 05 janvier 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme FABRE Alice décédée le 11 janvier 2013 à GANGES (34)
- Mme BENOIT Simone décédée le 19 janvier 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme DUCROS Henriette décédée le 22 janvier 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme VERAMENDI Maria Del Carmen décédée le 24 janvier 2013 à LE VIGAN (30)
- M. SALZE Maurice décédé le 24 janvier 2013 à LE VIGAN (30)
- M. MOURRIER Maurice décédé le 25 janvier 2013 à LE VIGAN (30)
- M. MAURIN Gédéon décédé le 30 janvier 2013 à GANGES (34)
- M. FIALON René décédé le 05 février 2013 à LE VIGAN (30)
- M. VERNET Henry décédé le 09 février 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme GAUJOUX Suzanne décédée le 09 février 2013 à GANGES (34)
- Mme PIBAROT Marguerite décédée le 14 février 2013 à LE VIGAN (30)
- M. JULIEN Fernand décédé le 19 février 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme ROUMAGNE Marcelle décédée le 21 février 2013 à LE VIGAN (30)
- M. FLORES Bernard décédé le 24 février 2013 à GANGES (34)
- Mme MEHANI Samia décédée le 24 février 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme VALETTE Henriette décédée le 28 février 2013 à LE VIGAN (30)
- REBOUL Fred décédé le 28 février 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme ARNAL Françoise décédée le 28 février 2013 à MONTPELLIER (34)
- Mme VILLEMER Béatrice décédée le 07 mars 2013 à ST-ANDRE-DE-MAJENCOULES (30)
- Mme BOURRIER Jeanne décédée le 14 mars 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme GUARRACINO Lisette décédée le 11 avril 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme PIBAROT Lucie décédée le 20 avril 2013 à LE VIGAN (30)
- M. QUILES Germain décédé le 20 avril 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme GARCIA Diego décédé le 20 avril 2013 à LE VIGAN (30)
- M. GARDE Henri décédé le 28 avril 2013 à LE VIGAN (30)
- M. GUIMBERTEAU Didier décédé le 12 mai 2013 à NOTRE-DAME-DE-LA-ROUVIERE (30)
- Mme PLEYRE Ydilia décédée le 18 mai 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme LAROTONDA Andrée décédée le 18 mai 2013 à LE VIGAN (30)
- M. DEMOUY Roland décédé le 18 mai 2013 à LE VIGAN (30)
- Mme MARINEZ Nicole décédée le 31 mai 2013 à NIMES (30)
- Mme LACAS Odette décédée le 01 juin 2013 à GANGES (34)
- M. ARNAL Pierre décédé le 04 juin 2013 à MOLIERES-CAVAILLAC (30)

NOUVELLES ENSEIGNES

CIGALE AVENTURE

3 rue de l'Horloge

Mr Marti Castellano

Activités de pleine nature

Location de vélos électriques et VTT

Ouvert depuis avril 2013



LES CASTAS

Parc des Châtaigniers

Mme & Mr Agostinis

Snack & Pizzas

Ouvert depuis 21 janvier 2013

Tél : 06 31 65 00 25



SYJOLIE

13 rue de l'Horloge

Mme Sylvie Michel

Prêt à porter femmes – enfants

Accessoires et maroquinerie

Tél : 09 52 48 10 16



QUES'AQUO

Cuisine traditionnelle

Françoise Prouzet - Marc Aubaret

Boulevard du plan d'Auvergne

Ouvert 7 jours sur 7



IRON TATTOO

17 Rue de l'Horloge

Du mardi au vendredi de 14h à 19h

Samedi de 10h à 19h non stop

Tél : 04 67 81 59 53



LIBRE EXPRESSION

Cet espace est réservée à l'expression libre des groupes minoritaires du Conseil Municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les groupes minoritaires n'ont pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du Petit Journal.

Les rendez-vous de l'été

LE MARCHÉ PAYSAN : Tous les mardis matins de mi-mai à mi-octobre - place du marché (derrière la maison de pays) - marché de producteurs de fruits, huile d'olive, viande, foie gras, charcuterie, yaourts, vins, jus de fruits, miel, fromage, plantes aromatiques.....

LES MARDIS DE L'ACCUEIL :

En juillet et août tous les mardis de 10 h à 12h - Place du quai Accueil des nouveaux vacanciers - présentation de l'offre touristique et dégustation des produits de terroir. Renseignement à l'office de tourisme 04 67 81 01 72 - www.cevennes-meridionales.com

LES MERCREDIS EN AOÛT : visite historique de la ville

Rendez-vous à 18h devant la Maison de Pays. Tarif: 2€ - Gratuit - de 16ans Renseignement à l'office de tourisme 04 67 81 01 72 www.cevennes-meridionales.com

RETRouvez le blog de l'espace pour tous

<http://espace-pour-tous.over-blog.com>
(Pôle famille, Espace ados, Accueil de loisirs pour les 11-17ans)

LE VILLAGE DE VACANCES - LA POMMERAIE

Composé de 37 gîtes équipés, la Pommeraie vous accueille en famille ou entre amis pour des vacances nature. Retrouvez-nous sur le site : www.village-vacances-cevennes.fr

LE MUSÉE CÉVENOL : Horaires et tarifs

Janvier - février - mars - novembre - décembre : Pendant les vacances scolaires de la zone A du mercredi au vendredi de 10 h à 12 h / 14 h à 17 h Avril - mai - juin - septembre - octobre : Du mercredi au dimanche de 10 h à 12 h / 14 h à 18 h

Ouvert exceptionnellement lundi de Pâques et lundi de Pentecôte

Juillet août : Tous les jours sauf le mardi de 10 h à 13 h / 15 h à 18 h 30

Fermé les 1^{er} mai, 1^{er} et 11 novembre, 25 décembre, 1^{er} janvier

En juillet et août : Tous les jours sauf le mardi de 10 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 30

Fermé les 1^{er} mai, 1^{er} et 11 novembre, 25 décembre, 1^{er} janvier

RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES EN PAYS VIGANAIS

Office de tourisme des Cévennes Méridionales
Maison de pays - 04 67 81 01 72
www.cevennes-meridionales.com

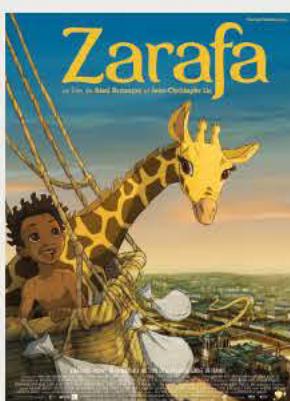
Le cinéma prend l'air

A l'initiative du service culturel de la ville, deux séances de cinéma en plein air seront proposées cet été.

Le 16 juillet, quartier des Arennes, Zarafa (Film d'animation à partir de 6 ans, 2012)

Le 11 août, place du quai, Le Prénom (Comédie, 2012)

Entrée libre et gratuite



Stages et concerts

Concert

Le 4 juillet, puis tous les samedi à partir de 20h
Place du quai - restaurant le Continental
Concerts : Rock - Pop - Soul - soirée latine

Stage

Du 8 au 12 juillet
Ecole de Danse
Stage de danse Hip Hop
Pour enfants et adolescents avec Erika Fura.
Tarif 10 euros. Inscriptions au 06 16 97 52 08

Concert

Tous les mardis dès 19h
Place du quai - Restaurant Le Chandelier
Concert de jazz

Stage

Du 15 au 18 juillet
Mas de Vézenobres
Stage de danse
Contact Laetitia Reboul, professeur de danse diplômée d'Etat.
Tél. 06 70 21 47 22 - laetitiareboul@yahoo.fr

Atelier

Du 7 juin au 15 septembre
Boutique La Pensée Sauvage
10 rue de l'église
Ateliers Origami
Tarif : A partir de 15 euros
Inscriptions 06 83 43 86 56
www.penseesauvage.org

Stage

Du 17 au 25 août
Halles du Vigan
Stage International d'Aikido
Renseignements 06 83 12 49 95

Permanence des adjoints

	Jour	horaire
Sylvie ARNAL	jeudi	de 14 h à 16 h
Laurence AUDREN	vendredi	de 9 h à 10 h 30
Anne-Laure GARRIGUES	vendredi	de 15 h à 17 h
Pascal GOETZINGER	jeudi	de 15 h à 17 h
Jacques GUTIERREZ	lundi	de 10 h à 12 h
Christian LANGET	jeudi	de 13 h 30 à 16 h 30
Jean-Marie MISS	jeudi	de 8 h 30 à 12 h

Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi :

Matin : 9h00 - 12h00 - Après-midi : 13h30 - 17h00

Tél : 04 67 81 66 00

Le Petit Journal du Vigan

n° 10 - juin 2013

Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan

04 67 81 66 00

service.communication@levigan.fr

Pour contacter les services municipaux

Affaires scolaires : service.scolaire@levigan.fr
Etat civil : service.etat-civil@levigan.fr
Police municipale : service.police-municipale@levigan.fr
Réservation des salles : service.reservation-salles@levigan.fr
Secrétariat général : service.secretariat-general@levigan.fr
Service de la culture : service.culture@levigan.fr
Service des élections : service.election@levigan.fr
Service de l'urbanisme : service.urbanisme@levigan.fr
FISAC : fisac@levigan.fr

Cantine : service.cantine@levigan.fr
Musée cévenol : service.musee-cevenol@levigan.fr
Prévention : service.prevention@levigan.fr
Ressources humaines : service.ressources-humaines@levigan.fr
Service de la communication : service.communication@levigan.fr
Service des eaux : service.des-eaux@levigan.fr
Service des finances : service.finance@levigan.fr
Services techniques : service.technique@levigan.fr
Village de vacances : village.vacances@levigan.fr

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Tirage : 3500 ex.

Dépôt légal : juin 2013

N° ISSN en cours d'attribution